DEPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE D'AUTOUILLET

PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER "D'APPROBATION"

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/2500e

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
En date du :

APPROUVANT la MODIFICATION SIMPLIFIEE du PLAN LOCAL D'URBANISME de la commune d' AUTOUILLET

Fait à AUTOUILLET, le :

Le Maire,

PROCEDURE

POS APPROUVE LE : 17 décembre 1982

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS APPROUVEE LE 09 Janvier 2001

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS PRESCRITE LE : 23 Février 2008

APPROUVE LE :
LE MAIRE DE LA COMMUNE d' AUTOUILLET,

DOCUMENT N°

5.2

MODIFICATIONS

N°	OBJET :

ISOCELE
ARCHITECTURE – URBANISME– AMENAGEMENT – CONSEIL
S.A.R.L. d'ARCHITECTURE
Tél. : 01 48 07 52 22
01 48 07 52 32
10 rue Oberkampf – 75011 PARIS
isocele.archi@wanadoo.fr
Agence du Cher :
Tél. : 02 48 51 10 07
44, rue de la Gaucherie – 18100 VIERZON
isocele.urba@wanadoo.fr

25 septembre 2013

LEGENDE

Ua	Zone urbaine principalement composée par l'habitat ancien
Ub	Zone urbaine principalement composée par l'habitat pavillonnaire
1Au	Zone à urbaniser à vocation d'habitat
2Au	Zone à urbaniser - réserve foncière
N	Zone de protection naturelle
Na	Zone de protection naturelle - secteur avec possibilité de : - changement de destination du bâti existant - construction d'annexe - extension modérée du bâti existant
Ne	Zone d'équipements communaux - terrain de sport , cimetière
Nh	Zone de protection naturelle - secteur du hameau de la Maréchalerie : - mêmes dispositions qu'en zone Na - possibilité de construction de maisons individuelles
Nt	Zone de protection naturelle - secteur à vocation touristique et sportive : - mêmes dispositions qu'en zone Na, - seules les constructions et installations liées aux activités touristiques et sportives sont autorisées
Nz	Zone de protection naturelle - parc zoologique de Thoiry
A	Zone de protection agricole
	Eléments du patrimoine communal à préserver au titre de l'article L 123-1-7° du Code de l'Urbanisme
	Espaces boisés classés
	Espaces boisés classés à créer
	Bande de retait de 50m des lisières du Bois de la Croix
	Emplacements réservés

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES
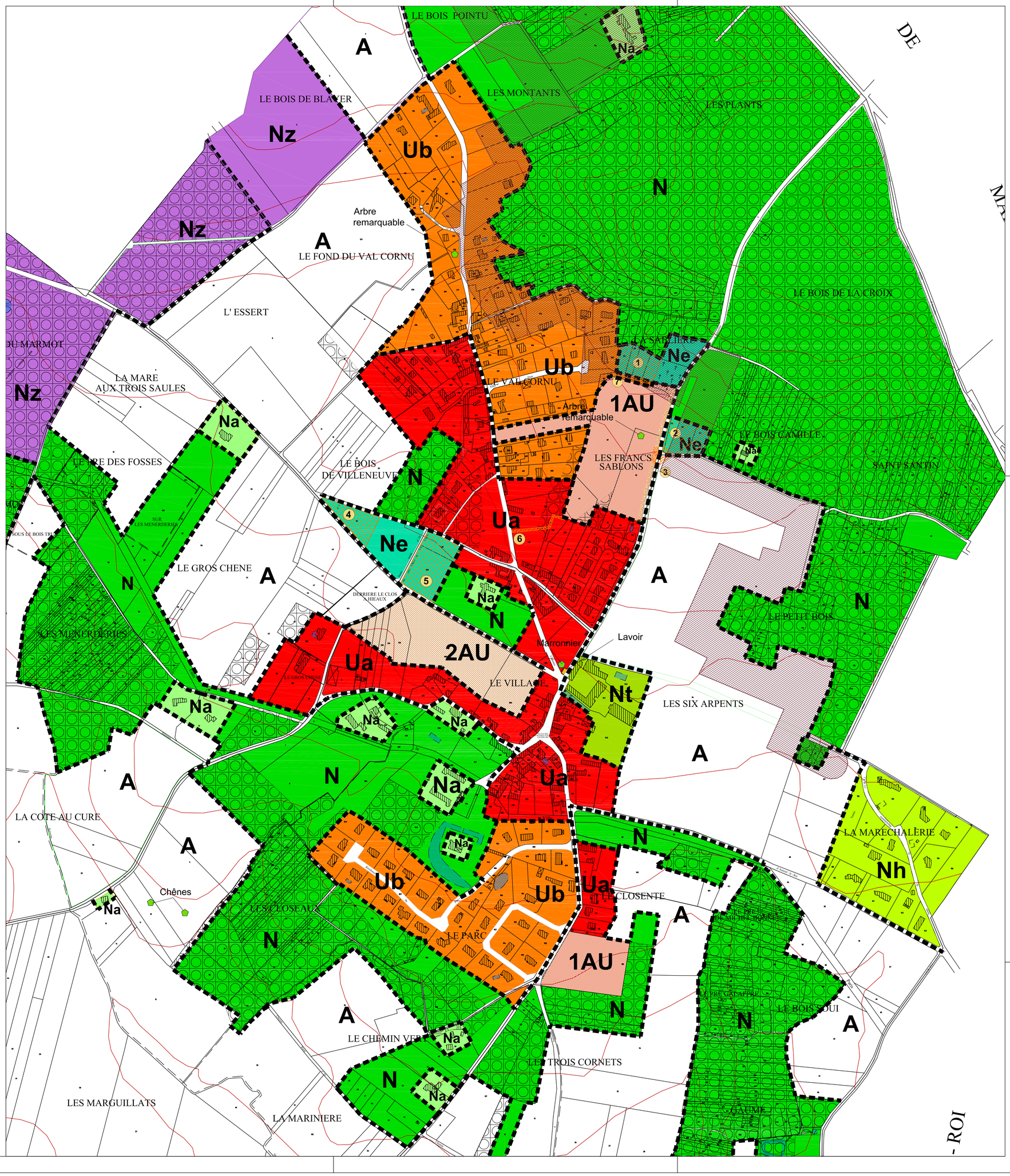
N°	Désignation de l'opération	Surface	Demande d'inscription
1	Extension du cimetière	2735 m²	COMMUNE
2	Parking	3080 m²	COMMUNE
3	Aménagement de carrefour	309 m²	COMMUNE
4	Equipement public à vocation sportive	2474 m²	COMMUNE
5	Equipement public	5281 m²	COMMUNE
6	Liaison piétonne	313 m²	COMMUNE
7	Aménagement parking-école (parcelles 110 et 112)	511 m²	COMMUNE